



## Élections au Comité National de la Recherche Scientifique 2025 - 2029

### SALAÜN Mathieu – SECTION 17 – COLLEGE B2

#### Maître de conférence à l'UGA, Institut Néel (UPR 2940)

Le Comité National est un lieu privilégié de concertation sur la recherche publique, à la fois pour le CNRS et les Universités. Il joue un rôle essentiel dans le développement, l'organisation et le fonctionnement de la recherche en garantissant une évaluation scientifique fondée sur la collégialité et le jugement par les pairs.

Je suis **Maître de Conférence** en section CNU 33 (Chimie des matériaux) à l'**UFR de Chimie et de Biologie** de l'UGA et à l'**Institut Néel depuis 2013** sur la synthèse par chimie douce de nouveaux luminophores blanc sans terres-rares pour l'éclairage LED et le dépôt laser pulsé de couche mince monocristalline de matériaux non-linéaire. **Mon expertise recouvre les aspects de la synthèse et la caractérisation des matériaux nanostructurés.**

Depuis ma nomination j'effectue mon service d'enseignement sous forme de cours magistraux, TD et TP de la L1 au M1 dans les domaines de la chimie inorganique, la **cristallochimie/cristallographie** et la **science des matériaux** à l'UGA. A l'occasion de la nouvelle accréditation des enseignements de 2021, j'ai créé un nouveau cours de L2 intitulé « **science des matériaux** » et un nouveau cours sur « **les couches minces** » donné en anglais pour les étudiants du M1 Nanosciences et Nanotechnologies parcours Nanochimie.

Enfin de 2016 à 2024, j'ai été **élu au conseil de l'UFR de Chimie et de Biologie** (2 mandats) et membre de la commission RH pendant 3 ans, traitant des dossiers de promotions et de CRCT des collègues de l'UFR. C'est à la suite de cette expérience au conseil d'UFR que j'ai souhaité prolonger et étendre ce travail à **l'ensemble des collègues chercheurs de la section 17**. Mon environnement de recherche dans une UPR me permet d'être en prise directe avec les préoccupations des collègues CNRS tout en gardant une distance de par mon statut de maître de conférence. **C'est pourquoi je suis candidat dans le collège B2 de la section 17 du Comité National, avec le soutien du Syndicat Cfdt : Recherche EPST.**

Je vous invite à voter pour moi et pour les candidats soutenus par la Cfdt Recherche EPST, en particulier pour **Anthony FERRI** du même collège que moi afin de défendre l'ensemble des personnels de l'ESR, tous corps et statuts confondus.

## Élections au Comité National de la Recherche Scientifique 2025 - 2029

**Vous allez élire vos représentantes et représentants au Comité National dans un contexte de profondes transformations du système de recherche et d'enseignement supérieur.**

Soutenus par la **CFDT Recherche EPST**, syndicat de toutes les catégories de personnel, nous nous engageons à :

- **Défendre les intérêts de toutes et tous** (chercheurs, ingénieurs, techniciens, administratifs) et promouvoir l'égalité professionnelle.
- **Renforcer la collégialité** en associant chaque métier à la conduite de la recherche.
- **Écouter et informer** l'ensemble de la communauté scientifique.
- **Préserver le sens** de notre activité dans un cadre législatif en mutation.
- **S'opposer aux "Keylabs"** et défendre une recherche publique diversifiée et collaborative.
- **Promouvoir une évaluation qualitative** plutôt que strictement quantitative.
- **Mener notre mandat en toute indépendance**, en coopération avec les autres élues de la section.

La **CFDT Recherche EPST** réclame :

- Une **évaluation des laboratoires et de leur personnel par le Comité National**, ainsi que la présence d'élus (y compris ingénieurs et techniciens) dans les Comités de visite de l'HCERES.
- Le **rejet des Keylabs**, qui concentrent les financements au détriment de la diversité et de la pluralité des recherches.
- Une **meilleure répartition des crédits publics**, avec un soutien de base conséquent aux laboratoires et une évaluation a posteriori.
- La **réduction de la charge administrative**, conséquence du recours abusif aux projets financés sur appels à projets.

Le personnel de l'ESR reste le plus défavorisé de la fonction publique en termes de carrière et de rémunération. Cela doit changer ! Nous revendiquons :

- La **revalorisation des grilles indiciaires** et l'augmentation des taux de promotion pour tous les corps des EPST et de l'Enseignement supérieur.
- Un **parcours de carrière** intégrant au moins deux grades, avec une évolution rapide pour les chercheurs.
- Le **transfert primes-points**, pour inclure une partie des primes dans le traitement indiciaire (meilleur calcul de la retraite).
- L'**égalité femmes-hommes** dans les promotions, l'accès aux postes à responsabilité et l'attribution des primes.
- La **suppression des CPJ**, qui introduisent une inégalité de recrutement et de traitement.
- Un **accès à la classe de CRHC** qui ne bloque pas celui au corps des Directeurs de Recherche.
- Le **décontingement de la HEB** et l'**allongement de la grille à la HEC** pour les CRHC et les IRHC.
- L'**attribution de la prime C3 (RIPEC)** à tous les chercheurs ayant reçu un avis favorable lors de leur évaluation.

Nous exigeons aussi :

- Le **remplacement systématique** de tous les départs par des emplois permanents non mutualisés.
- La **limitation des CDD** et des "CDI de projet" pour éviter la précarisation.
- Une **prise en charge respectueuse** des personnels en souffrance, avec une vigilance accrue sur les risques psychosociaux.

**Notre objectif est de créer les conditions d'une recherche citoyenne, durable et responsable, privilégiant l'emploi pérenne et respectant ses personnels.**

En votant pour les candidates et candidats **CFDT Recherche EPST**, vous choisissez des élues à vos côtés pour défendre l'ensemble des personnels de l'ESR, tous corps et statuts confondus.